



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} AVRIL 2021

L'an deux mille vingt un, le 1^{er} avril 2021 à 18 h 00, le comité syndical du PAYS SUD CHARENTE s'est réuni à l'Espace Arc en Ciel à Chalais sous la présidence de Monsieur DELATTE Benoit.

ETAIENT PRESENTS (28) :

Mr AMBAUD Jean-Yves, Mr ARVOIR Jean-Michel, Mme AUBRIT Marie-Claire, Mr AUDOIN Charles, Mme BELLY Michèle, Mr BOLVIN Jean-Michel, Mr CHABOT Jacques, Mr CHAIGNAUD Eric, MR DECASTELBAJAC Dominique, Mr DELATTE Benoit, Mr DESAGE Sébastien, Mr DESBROSSE Jérôme, Mr DUSSIDOUR Pierre, Mr FAURE Jean-Marie, Mr FONTENOY Yann, Mr GALLES Patrick, Mme GOREAU Bénédicte, Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Mme GUETTE Marie-Claude, Mr GUGLIELMINI Vincent, Mme LAGARDE Isabelle, Mr LEYMERIE Jean-Claude, Mr MARCELLIN Gérard, Mr MOREAU Philippe, Mr PANNETIER Gaël, Mr PETIT Patrice, Mr RENAUD Hervé, Mme RICCI Brigitte.

POUVOIRS (3) :

Mr PUYDOYEUX Jean-Jacques à Mr BOLVIN Jean-Michel, Mr TESTAUD Alain à Mr DELATTE Benoit, Mr VERGEZ Patrick à Mr DUSSIDOUR Pierre.

Excusés : (2)

Mr BERGEON Frédéric, Mr PAPILLAUD Joël.

Absents (7) :

Mme COURIBAUD Carole, Mr DEAU Loïc, Mr GADRAT Aurélien, Mr JOBIT Didier, Mr MAUDET Didier, Mr PROVOST Jean-Jacques, Mr SALLEE Jean-Philippe

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mme FLORENT Corinne, Mme MENARD Aurélie, Mr PASQUIER Mickaël, Mr BONNART Xavier du Syndicat Mixte du Pays Sud Charente

Monsieur Le Président ouvre la séance et remercie le Président de la CdC Lavalette Tude et Dronne pour le prêt de la salle.

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

1/ Compte Administratif 2020

Le Président présente le compte administratif par chapitre

Dépenses de fonctionnement :

011 Charges à caractère général : 58 598,62 €

012 Charges de personnel : 193 099,66 €

65 Autres charges de gestion courante : 26 871,35 €

042 Opération d'ordre entre section : 6 362,56 €

Total des dépenses de fonctionnement : 284 932,19 €

Recettes de fonctionnement :

74 Dotations et participations : 315 430,59

75 Autres produits gestion courante : 4 968,28

77 Produits exceptionnels : 64,52

Total des recettes de fonctionnement : 320 463,39 €

Excédent de fonctionnement de 35 531,20 €

Dépenses d'investissement :

21 Immobilisations corporelles : 2 131,18€

Total des dépenses d'investissement : 2 131,18 €

Recettes d'investissement :

040 Opération d'ordre entre section : 6 362,56 €

10 Dotations Fonds divers réserves : 1 403,57 €

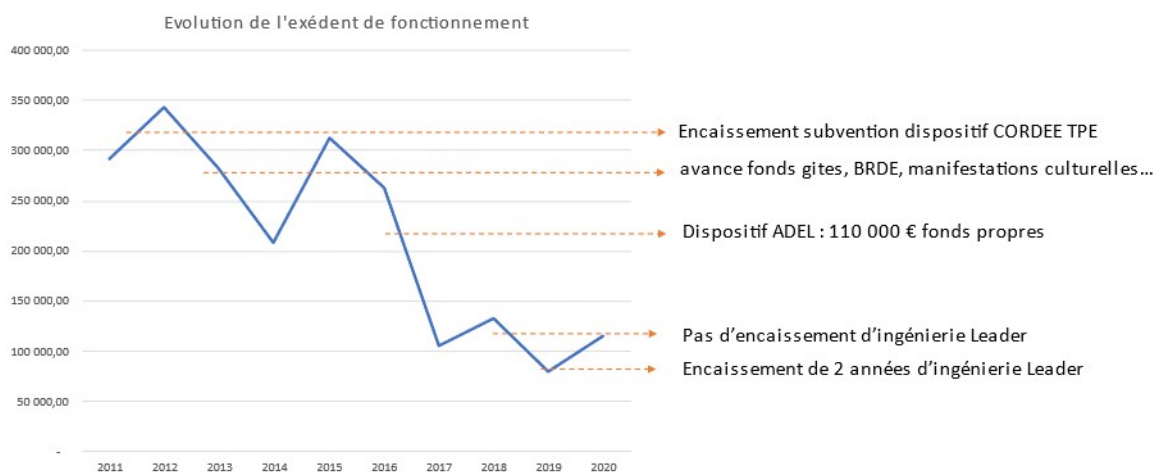
Total des recettes d'investissement : 7 766,13€

Excédent d'investissement de 5 634,95 €

Les opérations de l'exercice 2020 se terminent sur un total de recettes de 328 229,52 € et un total de dépenses de 287 063,37 € soit **41 166,15 € d'excédent sur l'exercice** correspondant à un excédent de fonctionnement de **35 531,20 €** et un excédent d'investissement de **5 634,95 €**.

Le Président veut souligner que l'excédent de fonctionnement de 35 531,20 € ne reflète pas la réalité. Il y a souvent un décalage au niveau des encaissements des subventions ingénierie notamment pour le LEADER, sur l'exercice 2020 nous avons perçu l'année 2018 et 2019. Sur 2020, déficit de fonctionnement de 27 625 € somme pris sur les fonds propres.

Le Président souhaite attirer l'attention des délégués sur l'excédent de fonctionnement.



Projection de la trésorerie du Syndicat Mixte :

Solde au 1^{er} janvier 2021 : 252 674 €

Solde au 31 mars 2021 : 192 112 €

Estimation du solde au 30 juin 2021: 118 410 €

AFFECTATION DU RESULTAT

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2020	320 463,39 €	7 766,13 €	328 229,52 €
Dépenses 2020	284 932,19 €	2 131,18 €	287 063,37 €
Résultat de l'exercice	35 531,20 €	5 634,95 €	41 166,15 €
Excédent N-1	79 584,15 €	131 777,86 €	211 362,01 €
Résultat cumulé	115 115,35 €	137 412,81 €	252 528,16 €

L'excédent de fonctionnement cumulé 2020 est de 115 115,35 €, il est proposé d'affecter la totalité au compte 002 de la section de fonctionnement.

L'excédent d'investissement cumulé 2020 est de 137 412,81 €, il est proposé d'affecter la totalité au compte 001 de la section d'investissement.

VOTE : UNANIMITE

1/ Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020

Mr DUSSIDOUR, le doyen d'âge procède au vote du compte administratif et le compte de gestion. Le compte de gestion établi par le trésorier est conforme au CA du syndicat.

VOTE : UNANIMITE

2/ Budget Primitif 2021

Le Président présente le budget pour l'exercice 2021 en reprenant les orientations générales et les principaux postes de dépenses.

- **les dépenses de fonctionnement** de la structure à hauteur de 35 500 € soit 0,90 €/hab.
- **les indemnités d'élus** : 21 000 € soit 0,53 €/hab
- **l'ingénierie** 193 000 € autofinancement de 63 590 € soit 1,62 €/hab, financé (détail ci-dessous) :

Salaires chargés	Région	Europe	Etat	Département	Autofinancement
193 000 €	60 350 €	47 610 €	18 200 €	3 250 €	63 590 €

Programme d'actions BOIS (0,08 €/hab)

Le Président donne la parole à Jean-Yves AMBAUD Vice-Président en charge de la filière bois, et présente les trois actions (Tableau ci-dessous)

Intitulé	Descriptif des dépenses	Montant prévisionnel
Promotion de l'usage du bois local dans les projets publics	Diffusion du livret de sensibilisation « <i>Utilisez du bois local dans vos projets !</i> »	500 €
Coopération avec les acteurs Aquitains sur les bonnes pratiques en matière de remise en état de chemins ruraux forestiers	A définir prochainement avec AR DFCI, le GIP ATGERI, le SDIS et la DRAAF NA	1 000 €
Autres actions de communication ciblée	Réimpression de la bande dessinée « <i>La forêt en chantier</i> » ?	1 500 €
	TOTAL	3 000 €

Il présente le livret « Utilisez du bois local dans vos projets ! ». Ce dernier est d'ailleurs distribué à l'assemblée. Il donne ensuite la parole à Xavier BONNART.

Il prolonge la présentation de ce livret avec les cibles et la campagne de diffusion en cours.

Ensuite, le projet de coopération avec l'Association Régionale de Défense Contre les Incendies est présenté. Un des objectifs de cette coopération est d'établir des liens stratégiques avec ce futur partenaire afin de peser davantage dans les négociations régionales. Cette association détient aussi une expertise technique en matière de rénovation de chemins forestiers issue de plusieurs décennies d'expérience.

Sinon, conservant les Aménagements Fonciers en Forêt (phase d'étude), un état des lieux a été établi de manière synthétique :

- **Secteur Bors-Pillac** : l'étude est démarrée et la Commission est quasiment établie
- **Secteur Oriolles** : le géomètre et le bureau d'étude sont en cours de sélection, et la Commission va être constituée dans les prochains mois
- **Secteur Bardenac-Yviers** : démarrage des discussions en mars 2021 afin d'initier la phase préparatoire pour un démarrage de l'étude à l'hiver 2021-2022.
- **Secteur Montmérac-St-Maigrin** : démarrage de la phase opérationnelle depuis la fin d'année dernière

Pour résumé, le Conseil Départemental de Charente suit les objectifs fixés.

Parmi les autres projets nécessitant de prévoir un budget, il a été cité la réimpression de la BD « La forêt en chantier » (édité en 2013 et quasiment épuisé). Actuellement, le Pays fait face à un problème juridique lié au droit d'auteur.

Charles AUDOIN a souhaité savoir si cette réédition serait accompagnée d'interventions en classe.

Xavier BONNART a confirmé que si la réédition était possible, un projet serait monté avec les deux Communautés de Communes afin de proposer aux écoles primaires qui le souhaitent des projets pédagogiques couplant l'utilisation de la BD avec une sortie en forêt ou une visite d'entreprise de la filière bois.

Jacques CHABOT a prolongé la discussion en évoquant la nécessité d'intégrer dans ce projet le Conseil Départemental et la DASEN dans le but de spécialiser une classe sur le thème de la forêt.

Xavier BONNART ajoute qu'une intervention sera réalisée d'ici à la fin d'année scolaire (si le contexte sanitaire le permet) dans le Collège de Baignes par FIBOIS NA ainsi qu'une visite d'une entreprise à Touvérac (BELLY). L'objectif est de sensibiliser les collégiens aux métiers en lien avec la filière forêt-bois.

Jacques CHABOT évoque à ce sujet l'existence d'un dispositif du Conseil Départemental de la Charente relatif au soutien aux collèges dans certaines sorties thématiques.

VOTE : UNANIMITE

- Autorise le Président à payer les dépenses du programme d'actions Bois
- Autorise le Président à inscrire les crédits au budget 2021

Programme d'actions SANTE (0,61 €/hab)

Le Président précise qu'il est souhaité donner une priorité aux actions santé, notamment la recherche de médecin généraliste. Le budget est donc augmenté au regard des années passées (24 000 €). Il donne la parole à Aurélie MENARD, animatrice santé.

Aurélie présente rapidement l'évolution de la démographie médicale et paramédicale entre 2016 et 2020. Le zonage « médecins » de l'Agence Régionale de Santé est rappelé.

Echanges / questions : concernant la démographie des chirurgiens-dentistes, il est proposé d'ajouter le secteur de Villebois en zone prioritaire.

Une part importante du budget concerne des actions pour la recherche de médecins généralistes libéraux :

➤ **Recours à des agences de recrutement : 10 368 €**

Bilan de l'action de Médical RH (recruté en décembre 2016) : peu satisfaisant

Accueil en mars 2020 d'un médecin généraliste en exercice en Espagne (Dr Lebatt – 62 ans), attente de la validation par le conseil de l'ordre national, visite des sites de Baignes, Barbezieux, Chalais et Villebois (secteurs prioritaires)

Propositions :

- Poursuite du contrat avec Médical RH (maître d'ouvrage Pays) et extension aux communes ou CDC volontaires. Elaboration d'une convention de partenariat détaillant le partenariat financier et le suivi des prestataires.
- Mise en concurrence avec Fed Santé (maître d'ouvrage CDC LTD). Participation financière du Pays prévu dans la convention de partenariat

➤ **Annonces médicales : 6 000 €**

Plusieurs devis ont été demandés suite à une validation de cette action en commission offre de soins du Contrat Local de Santé.

Propositions : Le devis de « Groupe Profession Santé » qui édite chaque semaine les revues « Le quotidien du médecin » et « le généraliste » a été retenu.

Il a été retenu la parution d'annonce sur une plateforme numérique dédiée à l'emploi, pendant 6 mois pour 10 annonces.

Echanges / questions : dans le cadre de son action « Charente Santé », le Département peut venir en soutien sur la partie communication (diffusion de plaquette de communication dédiée à destination des prétendants à l'installation)

➤ **Pack accueil étudiant : 2 000 €**

Proposition : remise aux internes ou prétendants à l'installation de passage sur le territoire un pack « accueil » confectionné par l'office de pôle touristique et comprenant des produits locaux, des entrées ou bons « restaurants », d'une valeur de 50 €. L'objectif est d'inciter les professionnels à prolonger leur séjour sur le territoire ou à revenir.

➤ **Site Internet « Santé » : 2 632 €**

En 2017, un portail dédié aux professionnels de santé a été créé (www.sante-sud-charente.fr).

Aujourd'hui, il faut faire migrer ce site. La somme réservée permettra également de proposer une formation à l'animatrice pour être plus actif sur les réseaux sociaux.

➤ **Communication : actions de promotion / prévention : 3 000 €**

Enfin, une somme est prévue au budget pour le déploiement d'actions de prévention et le relais des campagnes nationales (mois sans tabac, octobre rose, semaines d'informations en santé mentale...).

VOTE : UNANIMITE

- Autorise le Président à signer la convention de partenariat, signer les devis
- Autorise le Président à inscrire les crédits au budget
- Autorise le Président à payer les dépenses

Autres actions site Pays (0,05 €/hab)

Monsieur Le Président rappelle que le Pays Sud Charente dispose d'un site internet mis en ligne en 2008. Il présente de nombreuses informations erronées et n'est pas fonctionnel.

De plus les agents n'ont pas « la main » pour apporter des corrections.

Le Président propose de prendre un stagiaire de la Rural Web Factory pour réaliser une refonte du site.

Une 1ère période de Stage a eu lieu le 18 Janvier 2021 au 12 Février 2021

Objectifs : Élaboration de la charte graphique, modernisation du design, maquettage et développement de la partie Front (accessible au public)

Une 2nde période de stage est prévue du 2 Mai 2021 au 28 Mai 2021.

Objectifs : Intégration des contenus, développement et optimisation de l'interface d'administration, formation à l'utilisation.

Le Président propose de prévoir une dépense de 2 000 €.

VOTE : UNANIMITE

- A prendre un stagiaire de la Rural Web Factory,
- A inscrire des crédits à hauteur de 2 000 €

Poursuite de la prestation du projet Filière Aéronautique « développement aéronautique et mobilités de demain »

Monsieur DELATTE rappelle les différentes dates : Comité Syndical du 1^{er} février dernier, en présence des membres des commissions économie des 2 Communautés de Communes, Olivier PION consultant a présenté la pré-étude de développement économique aéronautique en Sud Charente.

La phase 1 de sa mission sur 2020 :

- A identifié les potentiels de développement aéronautique du territoire,
- A identifié des entreprises pour une implantation en Sud Charente,
- Entretiens avec des acteurs majeurs du secteur le territoire pour développer des partenariats.

Proposition de la phase 2 sur 2021 :

- Identification des orientations stratégiques pour le territoire en matière d'aéronautique,
- Inscription du projet dans l'écosystème régional,
- Détecter des entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire,
- Accompagner la création de projets innovants générateurs d'activités et d'emplois,
- Veille mensuelle.

En réunion de bureau du 22 février, il a été décidé de poursuivre cette mission à l'échelle du Pays Sud Charente.

Le 11 mars, un rendez-vous a eu lieu avec le Pays, les Présidents et vice-présidents économie des CdC et M. PION afin de préciser les missions et le budget.

Le Pays sera donc maître d'ouvrage de l'opération. Le coût de la prestation sera de 41 400 € TTC et de 1500 € pour une démarche marketing qui sera financée par le programme Leader à hauteur de 50 % et le Contrat de Dynamisation Régional à hauteur de 50 %.

S'il y a un reste à charge, une participation des CdC sera demandée en fin de mission.

Le Président fait savoir qu'une demande d'adhésion a été faite à l'Aérospace Valley.

VOTE : UNANIMITE

- Accepte que le Pays soit le maître d'ouvrage de l'opération,
- Autorise Le Président à déposer les demandes de subvention auprès des financeurs (LEADER, Région),
- Autorise le Président à adhérer à l'Aérospace Valley
- Autorise le Président à inscrire les crédits au budget 2021,
- Autorise le Président à payer la dépense,

Le Président présente le récapitulatif de l'autofinancement des différents postes :

Postes	Dépenses	€/hab	Recettes	€/hab
Charges de fonctionnement	35 500	0,90	118 017 €	3 €
Ind. Élus	21 000	0,53		
Autofi. Salaires	63 590	1,62		
Actions Bois	3 000	0,08		
Actions santé	24 000	0,61		
Site Pays	2 000	0 05		
Adhésion Aérospace Valley	2 875	0,07		
TOTAL	151 965	3,86		

Pris sur fonds propres : 33 948 €

Le montant qu'il faut pour équilibrer le budget serait de 3,86 €/habitant.

Monsieur Le Président propose de porter quand même la participation à hauteur de 3 €/hab.

VOTE : UNANIMITE ADOPTION DU BUDGET 2021

VOTE : UNANIMITE PARTICIPATION DES 2 CDC à 3 €

Demande de subvention au Département

Le Président informe les délégués que le Pays Sud Charente va déposer une demande de subvention dans le cadre du soutien aux organismes du domaine des espaces naturels.

Deux actions contribueront à renforcer la durabilité, la résilience et la diversité des forêts charentaises.

VOTE : UNANIMITE

- Autorise le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département,
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

3/ Informations Leader

Prolongation du programme Leader et futur programme (diaporama joint)

4/ Terrain Touverac

Le Président rappelle que le Pays Sud Charente est propriétaire d'une parcelle A 892 - A894 pour une superficie de 3 795 m² sur la commune de Touverac.

La commune de Touverac a un projet d'aménagement de bourg avec un objectif de sécurisation pour les piétons et les automobilistes. Leur projet empiète sur une emprise approximative de 160 m² sur notre propriété.

Nous avons reçu une demande de la commune qui nous sollicite pour une cession de la bande de terrain à l'euro symbolique ou à une mise à disposition de cette emprise.

Le Président demande l'avis aux délégués.

VOTE : UNANIMITE

- Approuve la mise à disposition d'une bande de terrain de 160 m²,
- Autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires,

L'ordre du jour est épuisé, le Président lève la séance.

-